

Service Enfance

Affaire suivie par AB / FDL

Objet : Préinscription scolaire des enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020

Madame, Monsieur,

Les préinscriptions scolaires commenceront dès le 3 avril 2023.

Pour cela nous aurons besoin que vous nous transmettiez :

- la copie de votre livret de famille au complet (pages des parents et enfants),
- l'assurance habitation,
- le carnet de santé de l'enfant (pages des vaccins),
- fiche de renseignements ECOLE (R/V)

Vous pouvez nous transmettre tous ces éléments par courrier ou par mail à l'adresse : enfancejeunesse@octevillesurmer.fr avant le 15 avril 2023. Si vous rencontrez une difficulté, n'hésitez pas à nous contacter au 02 35 54 62 81.

Le certificat de scolarité sera directement remis au Directeur de l'école maternelle.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Le Maire
Olivier ROCHE

